



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern

Veröffentlicht am 25. Oktober 2019

Für eine Baukultur von hoher Qualität (Rede auf Französisch)

Paris, 25.10.2019 - Rede von Bundesrat Alain Berset anlässlich der Internationalen CAE-UIA-Konferenz über Architekturwettbewerbe in Paris
– Es gilt das gesprochene Wort.

L'architecture fait partie intégrante du patrimoine humain, dans lequel elle doit s'inscrire et qu'elle est parfois appelée à restaurer. Elle évolue avec notre conception du rapport au monde et à la nature, laquelle ne saurait être figée. Elle ne cesse dès lors d'osciller entre deux élans contradictoires : l'esprit de conservation et l'esprit d'ouverture. Et dans le cadre de cette journée de réflexion, il me semble important de décrire à présent plus en détail, sous l'angle de la politique, les mécanismes de ces deux forces antagonistes que sont l'esprit de conservation et l'esprit d'ouverture et comment elles trouvent à se concrétiser dans le monde de la construction.

L'invitation que j'ai lancée l'an dernier aux ministres européens de la culture de venir dans les Grisons, à Davos, pour échanger sur notre manière de concevoir nos lieux de vie, allait dans le sens de la haute idée que nous nous faisons de l'architecture. Faire preuve d'un esprit d'ouverture lorsque l'on est hanté par un esprit de conservation, c'est nécessairement savoir faire preuve d'un esprit de rupture et cela n'est pas chose aisée.

Voici ce qu'écrivait Le Corbusier en 1923, dans son manifeste « *Vers une architecture* ».

« L'homme actuel sent, d'une part, un monde qui s'élabore logiquement, clairement, qui produit avec pureté des choses utiles et utilisables et, d'autre part, il se retrouve déconcerté, dans un vieux cadre hostile. Ce cadre, c'est son gîte ; sa ville, sa rue, sa maison, son appartement se dressent contre lui et, inutilisables, l'empêchent de poursuivre dans son repos le même chemin spirituel qu'il poursuit dans son travail. (...) Un grand désaccord règne entre un état d'esprit moderne qui est une injonction et un stock étouffant de détritiques séculaires ».

Le Corbusier, qui pensait renier le passé, considérait finalement que, pour adapter son habitat à son environnement, l'homme avait le choix, radical, entre « *l'architecture ou la révolution* ».

S'il existe un moment particulier où, dans le champ de la politique des constructions, l'esprit de conservation et l'esprit d'ouverture sont amenés à se confronter, c'est, assurément, à l'occasion des concours d'architecture. Dans les concours d'architecture, au-delà de l'aspect purement économique lié au coût à supporter pour la collectivité, ce sont de nombreux critères qui sont examinés, relevant tantôt de l'esprit de conservation, tantôt de l'esprit d'ouverture. Le respect des normes contraignantes applicables en matière d'aménagement du territoire, du droit de l'environnement ou du développement durable, n'ont au fond d'autre but que de faciliter l'intégration des nouvelles constructions au décor préexistant, que celui-ci soit naturel ou bâti. Les préoccupations écologiques, l'adaptation à un climat en pleine mutation, sont aujourd'hui au cœur des débats et impliquent de faire évoluer notre manière d'envisager les constructions.

Pour reprendre les mots du Corbusier, il s'agit de distinguer les constructions assimilables à des « *détritiques séculaires* », au regard par exemple de leur salubrité, du patrimoine revêtant une importance culturelle digne de protection.

Selon des accords de l'OMC, les procédures dites de « marchés publics » régissant les concours d'architecture doivent respecter la libre circulation et la libre-concurrence. C'est dans cette optique, déjà, qu'il s'agit de faire preuve d'un esprit d'ouverture au marché international. Esprit d'ouverture qui se manifestera encore dans le choix des techniques, des procédés, ou des matériaux modernes utilisés. Au moment de l'adjudication, la confrontation de l'esprit de conservation et de l'esprit d'ouverture finit par engendrer une réflexion politique, voire philosophique, qui peut s'avérer plus subtile encore. Les décisions à prendre pourront ainsi traduire un certain utilitarisme, revêtir le sens du compromis ou résulter d'une dissertation plus générale liée à l'esthétique et à l'idée du Beau. La discussion sera politique lorsqu'il s'agira de décider comment adapter notre habitat à ce que nous sommes, ce qui implique un choix de société - individualiste ou plutôt communautaire - et peut avoir des répercussions sur la manière d'agencer nos constructions.

En 1928, lors du premier congrès international d'architecture moderne qui s'était tenu à La Sarraz, on avait abordé le thème de l'architecture et de ses rapports avec l'Etat et la déclaration radicale qui s'ensuivit s'achevait en ces termes :

« Si les Etats prenaient le contrepied de leur attitude actuelle, ils provoqueraient une véritable renaissance architecturale qui viendrait tout naturellement s'intégrer dans l'orientation générale du développement économique et social du pays ».

Les politiciens étaient alors considérés comme dépassés, obnubilés par l'idée du passé et prisonniers d'une conception surannée du Beau, les architectes signataires ne jurant que par le modernisme.

Mais les choses ont changé, et l'esprit de conservation et de préservation du patrimoine s'est progressivement inscrit dans nos lois, grâce à quoi les réalisations du Corbusier ne seront d'ailleurs certainement jamais jetées dans la benne des « détritiques séculaires ». De nos jours, c'est une philosophie du « en même temps » que nous serions presque invariablement contraints d'épouser. Faire preuve d'ouverture et de modernité, mais « en même temps », faire preuve d'un esprit de conservation en inscrivant le patrimoine à bâtir dans un décor qu'il nous faut aussi préserver.

Lorsque je voyage en Europe, je me pose souvent cette question: Où est passée notre culture du bâti ? Bien sûr, on croise encore de magnifiques nouveaux bâtiments, de très belles places, des monuments et des ensembles remarquablement restaurés. Mais le plus souvent, il s'agit d'espaces dépourvus de culture.

Je fais de la politique, pas de l'architecture. Et je ne suis pas un expert. Pourtant, je me demande parfois si les gens n'éprouvent pas des difficultés avec leur espace de vie quotidien. Je pense aux zones commerciales, bâtiments industriels et maisons d'habitation plus anciennes se partagent l'espace. Des quartiers entiers où le transport individuel reste roi, où tout est pensé en termes d'aménagement technique et non d'urbanisme vivant.

Les villages eux aussi ont souffert durant ces vingt dernières années. Tout le monde a construit comme bon lui semblait, souvent sans prendre en compte de l'espace public. Même les détails - qualité, matérialité durable, systèmes simples et solides - ont été négligés.

Ce constat nous incite à agir : il est grand temps de remettre l'accent sur la qualité du bâti. Et quelles sont les perspectives d'avenir ? Elles ne sont pas si sombres. Car peu à peu, une résistance semble se former contre la banalisation du paysage architectural.

La Déclaration de Davos, adoptée par les ministres européens de la Culture, appelle justement à mettre en œuvre une culture du bâti de qualité. Elle a ainsi permis d'inscrire l'objectif d'un environnement bâti de qualité à l'agenda politique. Je suis fier que la Suisse ait lancé cette initiative et j'ai plaisir à constater que la Déclaration de Davos a suscité la réflexion et donné une impulsion dans de nombreux pays et organisations. Désormais appelée Processus de Davos, cette démarche réunit un grand nombre de pays, ainsi que l'UNESCO et l'UIA.

Ce vaste intérêt montre aussi que la discussion est urgente et que nous devons repenser au plus vite la façon dont nous gérons notre environnement architectural. Mais nous avons des défis majeurs à relever : le changement climatique, la transition énergétique, l'évolution de la mobilité et le déclin de la biodiversité.

Des défis qui ont un impact majeur sur notre espace de vie. Pour les maîtriser, nous ne pouvons pas compter uniquement sur la recherche et la technologie : nous devons aussi tenir compte de l'humain et de ses besoins. Nous devons en outre veiller à ce que ces évolutions ne dégradent pas davantage nos valeurs architecturales et notre patrimoine culturel.

Ces défis exigent des efforts, de la force et de la volonté politique. Le secteur public et le secteur privé doivent mettre en place de nouvelles collaborations qui placent la culture du bâti au centre des réflexions. Les valeurs humaines et culturelles, le souci du bien commun, doivent revenir au centre de la réflexion. Et il faut trouver un nouvel équilibre entre les aspects économiques, techniques et culturels.

Si construire, c'est créer de la culture, c'est donc aussi créer du sens. Une culture du bâti de qualité, ce n'est pas seulement une architecture solide. Les architectes commencent d'ailleurs à réaffirmer leur responsabilité sociale et leur mission au sein de la société. À revendiquer haut et fort une culture du bâti de qualité. Cette revendication est appelée à prendre de l'ampleur. À devenir un mouvement pour la culture du bâti ! Un mouvement qui exige une véritable vision urbanistique globale, en lieu et place d'un aménagement du territoire en deux dimensions. Qui protège et cultive le patrimoine culturel tout en revendiquant un langage architectural contemporain, qui combine conservation et ouverture.

Nous devons nous affranchir de la quantité de normes techniques imposées par l'immobilier et l'industrie, et envisager la culture du bâti comme un bien commun qui tienne tête au secteur économique et qui s'imisce dans la politique. Il est grand temps de mettre ces revendications sur la table et d'entamer le débat, de se retrouser les manches pour la culture du bâti. Car pour moi, une culture du bâti de qualité, c'est avant tout le résultat d'un débat passionné, d'une vaste réflexion et d'une confrontation entre ce qui est et ce qui devrait être. Une discussion qui porte non seulement sur la fonction, le rendement et les besoins du marché, mais aussi sur la matérialité, la beauté et l'ambiance créée.

Pour mener ce débat, nous avons besoin d'experts, mais aussi de profanes éclairés. Car si tout le monde n'est pas capable de construire une maison, d'évaluer un plan ou un projet, chacun en revanche est à même d'exprimer ses besoins.

Une culture du bâti de qualité, ce sont des villages et des villes bien conçus et vivants, aptes à répondre aux nouvelles exigences de la société tout en conservant leurs particularités historiques. Une culture du bâti de qualité renforce le sentiment d'identité. Il permet la cohabitation entre une grande diversité de personnes. Simultanément, il reflète la diversité des personnes qui habitent cet espace de vie. Un aménagement de qualité encourage l'identification au lieu de vie et renforce la cohésion du voisinage.

La qualité est un impératif stratégique. Prétendre que la qualité et la beauté sont subjectives est un raccourci un peu simpliste. Car il y a des endroits, des quartiers, des bâtiments où nous nous sentons bien. C'est quelque chose que l'on peut mesurer. Il peut s'agir d'espaces très divers, anciens ou nouveaux, à l'architecture traditionnelle ou au contraire innovante. Mais tous doivent être mesurés à l'aune du bien-être que l'on y ressent.

Quel serait mon souhait ? Que la qualité de la culture du bâti devienne un véritable objectif dans notre société. Que cette dernière soit consciente de son droit collectif à jouir d'un espace de vie de qualité et qu'elle exerce ce droit.

Vous, les architectes, êtes appelés à jouer un rôle central dans cette nouvelle donne. N'hésitez pas à vous approprier ce rôle, à vous lancer dans cette démarche et à vous imposer si nécessaire. Mais la culture du bâti nous concerne tous. En l'habitant ou en le façonnant, nous agissons sur notre milieu. Et celui-ci exerce à son tour une influence sur nous. Nous portons tous la responsabilité de participer activement au façonnement de notre espace de vie.

Adresse für Rückfragen

Peter Lauener, Mediensprecher des EDI, Tel. +41 79 650 12 34

Herausgeber

Generalsekretariat EDI

www.edi.admin.ch

Themen

Bundesrat

Kultur